

puis en butte, de même que les anciens candidats de l'Union Socialiste et Patriotique, à toutes sortes d'insultes de la part des collectivistes.

Le jeudi dernier, vers dix heures du soir, et non à six heures, comme on l'a dit, le conseiller socialiste Carrière est entré à l'assemblée du « Bon Boulour », où il avait devant lui le citoyen Carrière à la porte. Sur son nez, le cabinetier avait fait passer ses doigts qui s'accrochaient pour ne pas protéger un cas d'agression.

Comme les conseillers au citoyen Carrière de se retirer, celui-ci lança à l'un d'eux un coup de poing. Se voyant alors attaqué, mon fils a répondu son adversaire, qui, sans doute mal équilibré sur ses jambes, est tombé. Le citoyen Carrière prétend qu'il a ses habits déchirés, mais qu'il n'a pas de blessures. Il a même dit, à l'égard de son adversaire, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, mes respectueuses salutations.

Louis LEMAITRE, ex-candidat de l'Union Socialiste et Patriotique.

PREVOYANTS DE L'AVENIR. — Aujourd'hui, à dix heures précises du matin, chez M. Carlos Deschamps, à l'« Orléans », réunion pour le renouvellement des deux Commissions : bureau de section et conseil de surveillance. Cette réunion est très importante et absolument nécessaire. On nous prie de dire que les socialistes, des deux côtés, ne sont pas invités, sont invités à en avertir le secrétaire, dès le début de la réunion.

TOURCOING

Dernière bataille

Nous voici à l'aurore de la suprême bataille. Tout a été dit durant cette campagne électorale. On nous rendra cette justice que si nous avons lutté avec acharnement, nous avons toujours respecté les personnes et combattu les principes. Nos adversaires peuvent-ils tenir le même langage ?

Nous nous sommes efforcés de mettre les électeurs en garde contre la politique d'exclusivisme et d'oppression que représentent ici la « Solidarité Républicaine » et les candidats qu'elle patronne.

Nous avons crié : sus au radicalisme teinté de collectivisme parce que nous estimons que son œuvre est néfaste, que sa alliance le pousseront de plus en plus à gauche jusqu'à l'abîme révolutionnaire.

Un homme, dont les convictions franchement républicaines ne sauraient être suspectées, M. Jules Roche, disait, il y a quelque temps, aux électeurs de l'Arrière :

« Jamais la politique de l'Empire, que j'ai combattue au nom de la République dès 1853, ni celle des gouvernements du 21 et du 16 mai, dont je fus, vous en savez, le plus ardent adversaire, ne dépassèrent un intolérance la politique aujourd'hui pratiquée. »

Il semble que les Français sont partagés en deux camps : les concurrents et les vaincus, ceux qui dominent, oppriment, violentent, ceux qui jusqu'à dans leurs droits de l'homme les plus sacrés.

C'est contre ce régime de divisions et de tyrannie, pratiqué par les hommes actuellement au pouvoir, que nous n'avons cessé de protester.

C'est pourquoi aux candidats infédés au radicalisme nous avons opposé des hommes, franchement et sincèrement républicains, mais des hommes d'ordre et de liberté.

Nous avons la conscience d'avoir fait notre devoir sans passion comme sans faiblesse. Maintenant le dernier mot est aux électeurs. Nous attendons leur verdict avec confiance, car nous avons foi en leur bon sens pratique, nous avons foi en leur amour de la liberté, nous avons foi en leur patriotisme.

Ils voteront, nous en avons la persuasion, dans le canton nord-est pour M. Léon MONNIER, dans le canton-sud pour M. Cyrille DESURMONT, parce que nos candidats leur offrent toutes les garanties et parce qu'ils représentent ces idées larges et libérales qui rapprocheront tous les citoyens dans une action commune pour le bien et la prospérité de la France.

Il faut donc faire triompher dimanche soir M. Léon MONNIER et M. Cyrille DESURMONT aux cris de : Vive la France ! Vive la République !

Gare aux confusions

Rappelons à nos amis qui font partie du canton nord-est, qui votent par conséquent dans les bureaux suivants : Ecole rue du Calvaire, bureau de Bienfaisance, Institut Colbert, écoles de filles à la Croix-Rouge, Palais de Justice et Neuville, qu'ils aient à déposer un bulletin au nom de M. Léon MONNIER.

Et à ceux faisant partie du canton-sud, c'est-à-dire votant aux bureaux : Hôtel-de-Ville, Académie de musique, école Sévigné, Bourse, école de garçons Croix-Rouge, au Blanc-Seau, à Bondues, Marq et Mouvaux, qu'il auront à déposer un bulletin au nom de M. Cyrille DESURMONT.

Les électeurs qui auraient perdu leur carte peuvent néanmoins voter en se faisant accompagner de deux témoins.

L'OUVERTURE DE LA SESSION D'AOUT AU CONSEIL MUNICIPAL. — Une réunion du Conseil municipal se tiendra le vendredi 2 août 1901, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville, pour l'ouverture de la session d'août. Après la nomination d'un certain nombre d'affaires, qui, entre autres, seront ou pourront être appelées dans le cours de cette session :

Compte des dépenses imprévues. — Projet de boulevard entre Lille, Roubaix et Tourcoing; avis. — Tribunal de Commerce; désignation de deux conseillers municipaux pour faire partie de la Commission de révision de la liste des électeurs municipaux. — Passage à titre de « La Touasse », projet présenté par la Compagnie du Nord pour l'établissement d'un passage inférieur. — Demande de MM. Leroy et Goubeau pour l'ouverture d'un restaurant entre les rues Racine et du Pont-Rouge. — Rue du Printemps; demande du Pensionnat Saint-Michel. — Hospices et Bureau de bienfaisance; comptes administratifs de 1900; budgets supplémentaires de 1901. — Usine électrique; construction. — Eaux potables; emprunt complémentaire; réalisation. — Don au Musée; concession. — Concession de terrains à la voie publique. — Réceptions de travaux et fournitures; crédits supplémentaires. — Soutiens de familles.

A L'HOTEL DE VILLE. — L'INAUGURATION DE LA NOUVELLE SALLE DES MARIAGES. — A différentes reprises nous avons entretenu nos lecteurs des travaux qui sont poussés très activement à l'Hôtel-de-Ville et nous avons constaté avec plaisir l'heureux aménagement de tous les services.

Nous apprenons aujourd'hui, que la nouvelle salle destinée à la célébration des mariages est pour ainsi dire achevée et que l'inauguration de cette magnifique salle aura lieu lundi prochain, 29 courant.

A cette occasion, les mariages seront faits avec une solennité exceptionnelle. M. Emile Lecomte, premier adjoint, prononcera un discours de circonstance sur la dignité du mariage civil et une musique sera offerte au public avec le gracieux concours de la Grande Fanfare, à partir de dix heures et demie du matin, exécutera les morceaux suivants :

1. « Marche des Etudiants », A. Normand; 2. « Sévigné », L. Montagne; 3. « Valse bleue », L. Perlot; 4. « La Marsaillaise », Roumet de Lisle; 5. Fantaisie sur « Guillaume Tell », Rossini; 6. « Derby », Galop, G. Witman.

TRAVAUX DE VOIRIE. — Samedi après-midi à six heures à l'Hôtel-de-Ville, une adjudication pour travaux de voirie. La séance était présidée par M. Maurice Cordier, adjoint, assisté de M. Auguste Ducoulombier et Charles Leplat, adjoints, en présence de l'agent voyer communal et de M. Dubuis, adjoint municipal. Il s'agissait du remaniement de la chaussée pavée sur une longueur de 235 mètres entre la route départementale n. 14 et l'avenue du Nouveau-Cinéma. Le montant de l'adjudication était de 20.632 francs 96. MM. Desmet, Narbonne ont offert un rabais de 2 francs 75. De Lamoignon Louis, 2 francs 75 et Carrette fils, 4 francs 25. M. Yves Baudouin a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 5 pour cent.

TIRAGE DE L'EMPRUNT DE 1860. — Jeudi, 1er août, à neuf heures du matin, il sera procédé dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, au quarante-deuxième tirage de l'emprunt émis en 1860, pour l'installation de la rue de la Lys. 813 numéros seront extraits de la roue; le lot, remboursable à 5.000 francs, deux à 1.000 francs, cinquante à 100 francs; le reste à 50 francs sous la déduction de l'impôt.

UN NOUVEL OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — M. Demolon, directeur de l'Ecole primaire supérieure de Tourcoing, est nommé officier de l'Instruction publique.

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — M. Claisse professeur de mathématiques au lycée de Tourcoing, est nommé au lycée d'Enxhem; M. Pichon, professeur au lycée de Tourcoing, est nommé professeur au lycée de Laon; M. Barbelot, professeur au lycée de Laon, est nommé professeur au lycée de Tourcoing, en remplacement de M. Pichon.

SUCES A LA FACULTE DE DROIT. — M. Joseph Christy, docteur de l'Université catholique de Lille, vient de passer avec succès l'examen de licence en droit devant la Faculté de Paris.

DIPLOME DE COUPE. — Les jeunes filles dont les noms suivent, élèves du cours de coupe de la Croix-Rouge, viennent de subir avec succès les épreuves du diplôme de coupe, leur degré; ce sont : Mlle Marie-Louise Beckers, Pauline Castelain, Flore Vancoorsel, Hélène Vancoorsel et Jeanne Vandesteene. Diplôme 2e degré (donnant droit à l'ensemblermet) : Mlle Pauline Castelain et Marie-Louise Beckers.

Ces succès font honneur aux dévoués professeurs, Mlle A. Dubacq et A. Brogniez.

LA FOIRE SAINT-CHRISTOPHE. — C'est aujourd'hui, dimanche, que s'ouvre la foire annuelle de la Saint-Christophe. Sur nos places publiques, les installations françaises sont terminées, et, ce soir, les orgues mécaniques feront grand tapage. Ainsi que nous le faisons pressentir, la foire de 1901 s'annonce comme très importante, par le choix et la variété de ses nombreuses attractions. Il n'est pas de petit coin de nos places qui ne soit occupé. L'énormité de toutes ces installations foraines nous entraînerait trop loin, nous nous bornons à citer celles qui attirent le plus l'attention, soit par leur originalité ou par la richesse de leur décoration extérieure. Comme toujours, la Grande-Place est occupée par les marchands de jouets, de bonbons, pains d'épices, etc. Sur la place Thiers sont installés les deux grands cinématographes de MM. Pecland et Marecaux, le théâtre des Lilliputiens, dirigé par M. Roussel Derynck, le panorama mouvant, le pavillon oriental puis aussi, le palais des merveilles avec ses illusions d'optique. Viennent ensuite les montagnes russes en longueur Tourret, et à l'angle du boulevard Gambetta, celles en rondote de M. Camille Lapere Laget. En quittant la place Thiers, nous nous dirigeons vers la place Charles-Roussel. Ici, sur le vaste emplacement laissé vacant par la démolition de l'immeuble Pollet, s'élève le grand cirque de Mme Vve Pigeon qui nous donnera tous les soirs des représentations avec un programme exceptionnellement varié. Sur la place des Halles centrales, où se trouvent actuellement le théâtre de Mme Vve Deschamps, il y a encore la grande Salle électrique et la Camédroline Charrier où les amateurs pourront participer à des courses à dromadaires pendant un concert qu'exécutera une symphonie orientale. Nous voyons également le cinématographe perfectionné de M. Toussaint Debruyne; l'Hippodrome de chevaux vivants; les montagnes russes stappes et le musée grec Grévin. Outre cette longue description, nous avons encore les loges où se font les exhibitions de phénomènes; les tira à la cible; les loteries, les fritures, et aussi les choux de Paris et les crèmes glacées.

Voilà de quoi contenter les plus difficiles.

Solde tissus d'ameublement, 50, rue de Paris

MARCOEN-BARCEUL

UN ENFANT QUI TOMBE ACCIDENTELLEMENT DANS LE CANAL. — Dans l'après-midi de samedi, le bruit courait avec persistance à Marquai qu'un crime venait de se dénouer; un homme avait, paraît-il, jeté dans le canal un jeune enfant à qui il avait fait subir d'odieuses outrages.

Renseignements pris, l'affaire en question se réduit à de minimes proportions. Voici les faits qui y ont donné lieu. Samedi vers onze heures, trois jeunes garçons jouaient sur la berge du canal; il leur était parvenu aux deux oreilles d'aller marauder dans un verger voisin; le plus jeune, le petit Massot, âgé de 3 ans, resta seul; il suivit des yeux ses camarades et, pour mieux les voir, il recula, tant et si bien qu'il tomba à la renverse dans le canal; les deux maraudeurs, témoins de la chute de leur compagnon, prirent la fuite; des ouvriers de la blanchisserie de M. Delobelle, qui avaient surpris la scène, interpellèrent les deux fuyards qu'ils traitèrent de « fainéants ». A ce moment arrivait un halier de bateau, Jean Desmaretz, au service de M. Jonville, minotier à Roubaix, et un ouvrier fermier.

M. Desmaretz avait entendu le mot de « fainéant » proféré par les ouvriers de la blanchisserie; il crut que cette épithète était adressée à l'ouvrier fermier. Il s'empressa aussitôt de retirer de l'eau l'enfant qui fut transporté à l'estaminet de M. Desmaretz et courut informer l'autorité; le garde-champêtre Roussel se mit à la recherche de l'ouvrier fermier qu'il reconduisit paisiblement assis sur la rive; celui-ci se défendit. Le témoignage des ouvriers de M. Delobelle fut invoqué et tout s'expliqua. Néanmoins, comme nous l'avons dit, cette affaire a fait grand bruit à Marquai.

LINSELLES

MEDAILLES DU TRAVAIL. — Un ouvrier de l'usine de MM. Hennion et Cie, slateurs à Linselles, M. Désiré Masson, vient d'obtenir du ministre du commerce, une médaille, en récompense de trente années de services dans le même établissement.

UN ACCIDENT DE VELOPEDE. — En voulant descendre précipitamment de sa machine, un jeune garçon de dix-sept ans, M. Valère Delobelle, ouvrier chez M. Lamotte, à Hallain, a eu le pied retenu entre la pédale et le cale-pied de sa machine. Il s'en est suivi une forte contusion au milieu de la jambe droite qui lui a causé une incapacité de huit jours de travail. Après le certificat de M. Pierchon, l'accident s'est produit sur la route de Lille, à Ronq, en lieu dit « la Vallée », jeudi matin, vers huit heures.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desarmont

Portraits communion 5 fr. 50 la douzaine.

M. BRACKERS D'HUGO adresse aux électeurs du canton Lille-Sud, la lettre suivante :

Mes chers concitoyens,

Merci à 1.554 électeurs qui, sur une candidature improvisée, — sans affiches ni réunions, — m'ont accordé leurs suffrages.

Vous êtes affrétés sur mon nom vos convictions sincèrement démocratiques et républicaines.

Je ne suis pas candidat dans le canton Sud.

Mais je vous demande de rester fidèles à vos convictions anticollektivistes en assurant, dimanche, par votre vote, sur la base de l'adoption du citoyen Renard, l'échec définitif du socialisme révolutionnaire, qui tous les cantons de Lille ont solennellement condamné.

Vive la République!

R. BRACKERS D'HUGO.

OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Sont nommés officiers de l'Instruction publique : MM. Bédard, agrégé, près la Faculté de médecine de Lille; Curat, professeur à la Faculté de médecine de Lille; Picart, professeur à la Faculté des sciences de Lille; Quera, maître de conférences à la Faculté des sciences de Lille.

A LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES. — Création d'un prix pour les ouvriers. — La Société des Sciences vient de décider de créer un prix destiné à récompenser l'ouvrier qui aura écrit un ouvrage français père de famille, ayant au moins 60 ans d'âge et ayant au moins 35 ans de bons et loyaux services sans interruption chez un même patron de l'industrie lilloise.

Ce prix comprendra une somme de cent francs en espèces et une médaille et sera décerné à partir de 1901.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Enseignement secondaire. — Baccalauréat. — Sont reçus définitivement : Classique. — MM. Gashinger (assez bien), Galley, Gédéon (assez bien), Gembere, Maurice Gérard (assez bien), Glorieux, Halley, Eryghe, Jeanneux, Lamorette (assez bien), Loozen, Richa.

Classique (1re partie). — MM. Delcourt, Devaux, Herbil, Leflore (assez bien), Lévy (très bien), André Desnoyelles, Fillet (assez bien), Frank, Godard, Gotzmann (assez bien), Hama.

LES EXPLOITS DE LA SOCIALE A LILLE

Le monument de la guerre et le statut de Testelin souillés. — Inscriptions menaçantes sur les maisons. — Les radicaux visés.

Obéissant à une idée véritablement gigantesque, quelques socialistes ont voulu montrer que leurs menaces contre les bourgeois n'étaient pas de vaines formules de rhétorique, échappées dans la fougue des improvisations, et ils ont tenté de les symboliser en barbouillant de sang des monuments publics, des maisons particulières, et en secondant ces barbouillages d'inscriptions significatives menaçantes.

Samedi matin, quand les premiers rayons du jour se levèrent, on s'aperçut, avec un étonnement mêlé d'indignation, que le monument commémoratif de la guerre, place de Strasbourg, avait été souillé par le complet, avait été barbouillé de sang et souillé d'inscriptions dont le texte suit : « Indiquer quels étaient les auteurs de cette lugubre plaisanterie. »

Le monument de Testelin avait été couvert de sang, d'un liquide non encore déterminé, mais ayant l'apparence de sang. La statue de la République, qui se trouve au pied du monument, en était également couverte, et, sur le socle, on avait écrit : « Vive la Révolution Socialiste ! »

Les soldats de la défense nationale qui constituent l'ensemble du groupe avaient les yeux et la bouche blanchis, ainsi que les pommettes, comme si on avait voulu leur donner l'aspect macabre de têtes de morts. Un bourgeois, ayant contourné le sang ou le liquide limitant, avait écrit : « Indiquer quels étaient les auteurs de cette lugubre plaisanterie. »

Les maisons des environs de la place de Strasbourg n'avaient pas été épargnées; chez M. Devay, notaire, rue de Testelin, on avait écrit, toujours avec du sang : « A bas les radicaux ! »; chez M. Loozen, mineur, rue, une grande bannière de sang, sur laquelle on avait écrit : « Mort aux bourgeois ! A nous les millions de la Banque de France ! Protégez, votez pour les socialistes ! Demain, nous ferons la Révolution ! » Et, afin de bien montrer que les radicaux n'étaient pas les seuls visés, on avait écrit : « Mort aux bourgeois ! A nous les millions de la Banque de France ! Protégez, votez pour les socialistes ! Demain, nous ferons la Révolution ! »

On nous dit également, sans que nous ayons pu vérifier le fait, qu'une inscription analogue aurait été barbouillée sur les murailles de l'hôtel du « Progrès du Nord ».

La police pense que le coup a dû être fait vers une heure du matin. En effet, vers une heure et demie, le brigadier de police Vandepoel, qui était de service, fut averti que les boes de gaz avaient été éteints, rue de Testelin, et partiellement, place de Strasbourg. La police s'empressa d'établir une surveillance, mais les radicaux n'avaient pas le temps de se manifester, car les malfaiteurs avaient pu se réfugier, mais il était trop tard, les socialistes avaient opéré.

A la première heure, des ouvriers, réquisitionnés par la police, ont effacé les taches et les inscriptions. Vers huit heures du matin, tout avait disparu.

Quels sont maintenant les auteurs de ces grotesques et significatives incidents ?

Les socialistes, avec leur roublardise habituelle, ne vont pas manquer de dire que ce sont les bourgeois, mais les bourgeois, eux, ne peuvent pas perdre l'habitude, les « épithètes de la catho ». Le coup, vraisemblablement, avait été préparé, mais il l'a été maladroitement et les collectivistes se sont enfoncés eux-mêmes.

Le sang qui est communié, a permis en effet de constater le fait suivant, qui est significatif :

Mardi dernier, un individu se disant employé à l'Université catholique, se présentait à l'abbatier et, s'adressant au concierge, lui demandait qu'on voulait bien remplir de sang un bocal, dit qu'il portait un message et qu'il avait en même temps un message à donner à un bonhomme, disant que la première était cassée et demandant encore du sang, ajoutant qu'il avait mis au fond un peu d'acide pour empêcher la coagulation du sang.

On voit immédiatement que l'individu se fait forme. Mais c'est encore contre l'Université catholique que le coup se préparait.

Personne n'admettra, en effet, que si, à l'Université catholique, on avait eu l'intention de commettre ses excentricités de la nuit dernière, on aurait envoyé un employé de la nuit disant de se manifester, alors que le premier venu peut se procurer du sang à l'abbatier sans décliner ses qualités.

Trois malins, trop malins les socialistes, mais pris à leur propre piège.

Les renseignements logiques, que l'on puisse, en effet, tirer du récit qui précède, c'est que l'Université catholique n'est pour rien dans cette affaire et que ceux qui avaient envoyé l'individu à l'abbatier avaient précisément pour but de compromettre cet établissement.

Par ce petit incident, on peut juger ce dont on est capable dans certains milieux.

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX A ROUBAIX

C'est aujourd'hui dimanche, à onze heures, que sera faite à l'Hippodrome, la distribution des prix aux élèves de l'Ecole nationale de musique.

Un concert sera donné, à cette occasion, par les élèves de l'Ecole de la Ville, et sera publié le programme, hier. L'omission suivante a été commise dans ce programme, par suite d'un erreur matérielle :

Le morceau pour piano « Caprice » sur les airs de ballet d'Alceste de Gluck, sera exécuté par Mlle Emilia Deas, élève de Mme Breuse-Bonissin.

A TOURCOING

LA DISTRIBUTION DU SACRÉ-CŒUR. — Nous avons incidemment annoncé dans le compte-rendu de la distribution des prix de l'Institut du Sacré-Cœur le départ de M. l'abbé Delbecq, préfet des études. Nous devons revenir sur cette nouvelle. M. l'abbé Delbecq quitte l'Institut du Sacré-Cœur pour devenir supérieur de l'important collège Saint-Joseph, de Lille, qui ne compte pas moins de sept cents élèves et auquel sont annexés deux cours préparatoires pour l'école centrale, l'école Saint-Cyr, et l'école polytechnique. Ce collège était depuis plus de vingt-cinq ans dirigé par le Père Sauter, directeur de l'Institut du Sacré-Cœur pour de longues années. M. l'abbé Lecomte, directeur de l'Institut du Sacré-Cœur, a été nommé directeur de l'Institut du Sacré-Cœur.

Nous félicitons très sincèrement M. l'abbé Delbecq de cette nomination et nous lui souhaitons le meilleur succès dans les grandes fonctions qui lui sont confiées. Il est dans le personnel de l'Institut du Sacré-Cœur, un homme qui a acquis une haute autorité en matière de philosophie et de lettres, et qui a un réel talent et une autorité indiscutée. Pendant les trop courtes années qu'il a passées à Tourcoing, M. l'abbé Delbecq a été l'un des plus sages collaborateurs de Mgr Lelancq et de M. l'abbé Lecomte. Il laissera parmi les maîtres et les élèves du Collège, comme parmi ceux qui s'intéressent à la prospérité de cette maison, le meilleur et le plus durable souvenir. C'est depuis dix-huit mois le troisième supérieur choisi par l'Institut du Sacré-Cœur.

PENSIONNAT DE SAINT-TERESE. — La distribution des prix aux élèves de l'établissement se fera le mercredi 31 juillet à deux heures. Cette cérémonie sera présidée par M. le Doyen de Notre-Dame; et M. l'abbé Lecomte, directeur de l'Institut du Sacré-Cœur, y prononcera une allocution. Le vendredi 2 août, à deux heures, aura lieu la distribution des prix aux enfants de l'Ecole maternelle. Les ouvrages manuels des élèves seront exposés jusqu'au lundi soir 5 août.

A CROIX

La distribution des prix aura lieu le lundi 5 août, pour les élèves de l'Externat St-Martin et le jeudi 8 pour les élèves de l'Ecole de la Ste-Union. Ces deux cérémonies seront présidées par M. le Curé de la paroisse St-Martin.

Par suite de la suppression partielle des droits d'octroi sur la bière

LA COOPÉRATIVE "LA CONFIANCE"

fait à ses actionnaires une diminution de 2 francs à la rondelle, ce qui porte à 8 francs la remise qu'elle leur donne sur la bière bourgeoise de 25 francs.

Cette remise déduite immédiatement sur les factures réglées à échéance, ramène le prix de la bière bourgeoise forte, d'excellente qualité à 20 francs la rondelle ou 10 francs la demi-rondelle.

DÉBITANTS

Les actions de La Confiance, rue de Valenciennes 71, Roubaix, valent actuellement 175 francs, vous pouvez devenir actionnaires en versant 30 fr. de suite; le reste se paie au moyen des bénéfices faits dans l'année.

Bénéfices réalisés en 1900 : 28.010. 89285

CONVOIS FUNÈRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DAZIN-FLIPO qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Paul-Louis-Joseph DAZIN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Germain-le-Grand, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, décédé à Lille, le 27 juillet 1901, à l'âge de cinquante et un ans, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe d'enterrement qui sera célébrée le mardi 30 courant, à onze heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à six heures, et aux Convulsions et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 30 dudit mois, à dix heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse. — L'assemblée des amis et connaissances de Monsieur DAZIN, qui sera célébrée le mardi 30 courant, à neuf heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur (Tourcoing), sa paroisse.

Les amis et connaissances de la famille RICH-CASTELAIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Désiré RICH, décédé à Lille, le 27 juillet 1901, à l'âge de onze ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe d'enterrement qui sera célébrée le mardi 30 courant, à onze heures, et aux Convulsions et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 30 dudit mois, à dix heures, en l'église du Sacré-Cœur (Tourcoing), sa paroisse.

Les amis et connaissances de la famille POTIER-MEURISSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Narcisse POTIER, veuf de dame Omerine MEURISSE, décédé à Roubaix, le 27 juillet 1901, dans sa 86e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles qui seront chantées le samedi 27 courant, à six heures un quart, à la Messe de Convoi qui sera célébrée le dimanche 28, à huit heures, et aux Convulsions et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 30 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 47 bis.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré le Lundi 29 juillet 1901, à neuf heures, en l'église du Sacré-Cœur, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph SPIRIT, décédé à Roubaix, le 22 juillet 1901, dans sa 66e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré le Lundi 29 juillet 1901, à neuf heures, en l'église de Mons-en-Barrois, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph SPIRIT, décédé à Roubaix, le 22 juillet 1901, dans sa 66e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph (Croix-Rouge), à Tourcoing, le Lundi 29 juillet 1901, à huit heures, pour le repos de l'âme de Dame Justine GILLIS, épouse de Monsieur Emile NOLLEZ, décédée à Tourcoing, le 3 juillet 1900, dans sa 83e année, administrée des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de

lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, à Roubaix, le Lundi 29 juillet 1901, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur BÉNON DEBOUAIK, époux de Dame Sophie FORTALINE, décédé à Roubaix, le 22 juillet 1901, dans sa 66e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈRES DESCHAMPS-BOENOIT

Concessionnaire des pompes et des établissements charitables de la Ville (64-66, rue de l'Arrière, Roubaix). Magnin et fabrique de cercueils en tous genres. Décorations funéraires et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. — Téléphone.

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX A ROUBAIX

C'est aujourd'hui dimanche, à onze heures, que sera faite à l'Hippodrome, la distribution des prix aux élèves de l'Ecole nationale de musique.

Un concert sera donné, à cette occasion, par les élèves de l'Ecole de la Ville, et sera publié le programme, hier. L'omission suivante a été commise dans ce programme, par suite d'un erreur matérielle :

Le morceau pour piano « Caprice » sur les airs de ballet d'Alceste de Gluck, sera exécuté par Mlle Emilia Deas, élève de Mme Breuse-Bonissin.

A TOURCOING

LA DISTRIBUTION DU SACRÉ-CŒUR. — Nous avons incidemment annoncé dans le compte-rendu de la distribution des prix de l'Institut du Sacré-Cœur le départ de M. l'abbé Delbecq, préfet des études. Nous devons revenir sur cette nouvelle. M. l'abbé Delbecq quitte l'Institut du Sacré-Cœur pour devenir supérieur de l'important collège Saint-Joseph, de Lille, qui ne compte pas moins de sept cents élèves et auquel sont annexés deux cours préparatoires pour l'école centrale, l'école Saint-Cyr, et l'école polytechnique. Ce collège était depuis plus de vingt-cinq ans dirigé par le Père Sauter, directeur de l'Institut du Sacré-Cœur pour de longues années. M. l'abbé Lecomte, directeur de l'Institut du Sacré-Cœur, a été nommé directeur de l'Institut du Sacré-Cœur.

Nous félicitons très sincèrement M. l'abbé Delbecq de cette nomination et nous lui souhaitons le meilleur succès dans les grandes fonctions qui lui sont confiées. Il est dans le personnel de l'Institut du Sacré-Cœur, un homme qui a acquis une haute autorité en matière de philosophie et de lettres, et qui a un réel talent et une autorité indiscutée. Pendant les trop courtes années qu'il a passées à Tourcoing, M. l'abbé Delbecq a été l'un des plus sages collaborateurs de Mgr Lelancq et de M. l'abbé Lecomte. Il laissera parmi les maîtres et les élèves du Collège, comme parmi ceux qui s'intéressent à la prospérité de cette maison, le meilleur et le plus durable souvenir. C'est depuis dix-huit mois le troisième supérieur choisi par l'Institut du Sacré-Cœur.

PENSIONNAT DE SAINT-TERESE. — La distribution des prix aux élèves de l'établissement se fera le mercredi 31 juillet à deux heures. Cette cérémonie sera présidée par M. le Doyen de Notre-Dame; et M. l'abbé Lecomte, directeur de l'Institut du Sacré-Cœur, y prononcera une allocution. Le vendredi 2 août, à deux heures, aura lieu la distribution des prix aux enfants de l'Ecole maternelle. Les ouvrages manuels des élèves seront exposés jusqu'au lundi soir 5 août.

A CROIX

La distribution des prix aura lieu le lundi 5 août, pour les élèves de l'Externat St-Martin et le jeudi 8 pour les élèves de l'Ecole de la Ste-Union. Ces deux cérémonies seront présidées par M. le Curé de la paroisse St-Martin.

Par suite de la suppression partielle des droits d'octroi sur la bière

LA COOPÉRATIVE "LA CONFIANCE"

fait à ses actionnaires une diminution de 2 francs à la rondelle, ce qui porte à 8 francs la remise qu'elle leur donne sur la bière bourgeoise de 25 francs.

Cette remise déduite immédiatement sur les factures réglées à échéance, ramène le prix de la bière bourgeoise forte, d'excellente qualité à 20 francs la rondelle ou 10 francs la demi-rondelle.

DÉBITANTS

Les actions de La Confiance, rue de Valenciennes 71, Roubaix, valent actuellement 175 francs, vous pouvez devenir actionnaires en versant 30 fr. de suite; le reste se paie au moyen des bénéfices faits dans l'année.

Bénéfices réalisés en 1900 : 28.010. 89285

CONVOIS FUNÈRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DAZIN-FLIPO qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Paul-Louis-Joseph DAZIN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Germain-le-Grand, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, décédé à Lille, le 27 juillet 1901, à l'âge de cinquante et un ans, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe d'enterrement qui sera célébrée le mardi 30 courant, à onze heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à six heures, et aux Convulsions et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 30 dudit mois, à dix heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse. — L'assemblée des amis et connaissances de Monsieur DAZIN, qui sera célébrée le mardi 30 courant, à neuf heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur (Tourcoing), sa paroisse.

Les amis et connaissances de la famille RICH-CASTELAIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Désiré RICH, décédé à Lille, le 27 juillet 1901, à l'âge de onze ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe d'enterrement qui sera célébrée le mardi 30 courant, à onze heures, et aux Convulsions et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 30 dudit mois, à dix heures, en l'église du Sacré-Cœur (Tourcoing), sa paroisse.

Les amis et connaissances de la famille POTIER-MEURISSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la décès de Monsieur Narcisse POTIER, veuf de dame Omerine MEURISSE, décédé à Roubaix, le 27 juillet 1901, dans sa 86e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles qui seront chantées le samedi 27 courant, à six heures un quart, à la Messe de Convoi qui sera célébrée le dimanche 28, à huit heures, et aux Convulsions et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 30 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 47 bis.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré le Lundi 29 juillet 1901, à neuf heures, en l'église du Sacré-Cœur, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph SPIRIT, décédé à Roubaix, le 22 juillet 1901, dans sa 66e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré le Lundi 29 juillet 1901, à neuf heures, en l'église de Mons-en-Barrois, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph SPIRIT, décédé à Roubaix, le 22 juillet 1901, dans sa 66e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de

lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, à Roubaix, le Lundi 29 juillet 1901, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur BÉNON DEBOUAIK, époux de Dame Sophie FORTALINE, décédé à Roubaix, le 22 juillet 1901, dans sa 66e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈRES DESCHAMPS-BOENOIT

Concessionnaire des pompes et des établissements charitables de la Ville (64-66, rue de l'Arrière, Roubaix). Magnin et fabrique de cercueils en tous genres. Décorations funéraires et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. — Téléphone.

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX A ROUBAIX

C'est aujourd'hui dimanche, à onze heures, que sera faite à l'Hippodrome, la distribution des prix aux élèves de l'Ecole nationale de musique.

Un concert sera donné, à cette occasion, par les élèves de l'Ecole de la Ville, et sera publié le programme, hier. L'omission suivante a été commise dans ce programme, par suite d'un erreur matérielle :

Le morceau pour piano « Caprice » sur les airs de ballet d'Alceste de Gluck, sera exécuté par Mlle Emilia Deas, élève de Mme Breuse-Bonissin.

A TOURCOING

LA DISTRIBUTION DU SACRÉ-CŒUR. — Nous avons incidemment annoncé dans le compte-rendu de la distribution des prix de l'Institut du Sacré-Cœur le départ de M. l'abbé Delbecq, préfet des études. Nous devons revenir sur cette nouvelle. M. l'abbé Delbecq quitte l'Institut du Sacré-Cœur pour devenir supérieur de l'important collège Saint-Joseph, de Lille, qui ne compte pas moins de sept cents élèves et auquel sont annexés deux cours préparatoires pour l'école centrale, l'école Saint-Cyr, et l'école polytechnique. Ce collège était depuis plus de vingt-cinq ans dirigé par le Père Sauter, directeur de l'Institut du Sacré-Cœur pour de longues années. M. l'abbé Lecomte, directeur de l'Institut du Sacré-Cœur, a été nommé directeur de l'Institut du Sacré-Cœur.

Nous félicitons très sincèrement M. l'abbé Delbecq de cette nomination et nous lui souhaitons le meilleur succès dans les grandes fonctions qui lui sont confiées. Il est dans le personnel de l'Institut du Sacré-Cœur, un homme qui a acquis une haute autorité en matière de philosophie et de lettres, et qui a un réel talent et une autorité indiscutée. Pendant les trop courtes années qu'il a passées à Tourcoing,